

Brèves macroéconomiques d'Afrique australe

Faits saillants – Période du 9 au 15 août 2019

- Afrique australe : Lancement des négociations relatives aux tarifs douaniers dans le cadre de l'AfCFTA
- Afrique du Sud : Le rand s'est déprécié de 8,9% au cours des deux dernières semaines
- Afrique du Sud : Augmentation des ventes de détail en juin
- Botswana : Légère accélération de l'inflation en juillet
- Mozambique : L'inflation continue de ralentir au mois de juillet
- Namibie : Réduction du taux directeur à 6,5%

Afrique australe

Evolution des principales monnaies de la zone par rapport au dollar américain

	Taux de change Pour 1 USD au 14 août	Evolution des taux de change (%)			
		Sur 1 semaine	Sur 1 mois	Sur 1 an	Depuis le 1 ^{er} janvier 2019
Afrique du Sud	15,3 ZAR	-1,9	-8,6	-6,8	-6
Angola	362 AOA	-2	-4,4	-26,4	-14,8
Botswana	11,1 BWP	-1,4	-4,1	-3,7	-3,2
Mozambique	60,5 MZN	+0,9	+2,8	-3,7	+1,5
Zambie	13 ZMW	-0,7	-4,4	-22,6	-8,4

Note de lecture : un signe positif indique une appréciation de la monnaie.

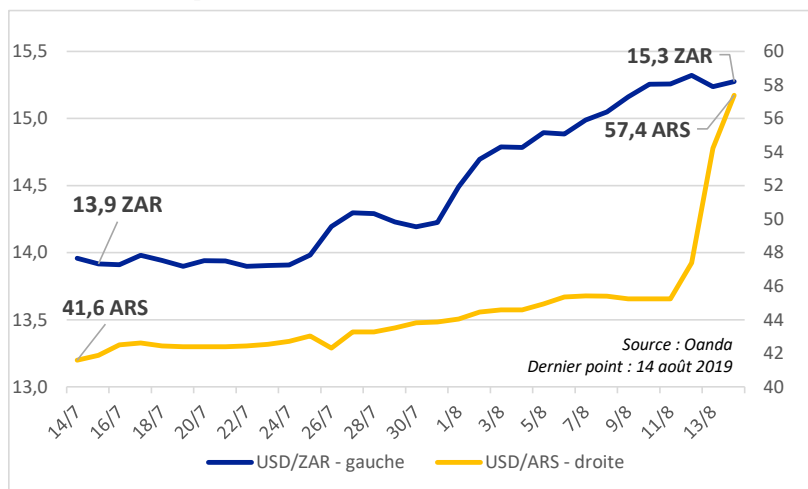
Sources : Banques centrales nationales (2019).

Lancement des négociations relatives aux tarifs douaniers dans le cadre de l'AfCFTA

L'accord sur la zone de libre-échange continentale africaine (*African Continental Free Trade Agreement – AfCFTA*), qui a déjà été ratifié par vingt-sept pays africains (dont l'Eswatini, la Namibie, l'Afrique du Sud et le Zimbabwe) prévoit une suppression des droits de douane sur 90% des marchandises au sein de la zone. Début juillet, les négociations sont entrées dans leur phase active puisque les pays membres ont jusqu'à janvier 2020 pour proposer leur offre, précisant en particulier les produits qui ne bénéficieront pas de concessions tarifaires. L'AfCFTA représente un marché de plus 1,2 Md de personnes pour un PIB d'environ 3,4 Mds USD.

Afrique du Sud

Le rand s'est déprécié de 8,9% au cours des deux dernières semaines (South African Reserve Bank – SARB)



Au 14 août 2019, le rand sud-africain s'échangeait à 15,3 ZAR pour 1 USD (et 17,1 ZAR pour 1 EUR) contre 13,9 ZAR deux semaines auparavant, soit une dépréciation de 8,9%. Il s'agit de la deuxième plus forte dépréciation observée parmi les pays émergents – après celle du peso argentin qui a perdu 18% de sa valeur sur la même période. Selon les analystes, ce mouvement fait suite à e – deux événements qui ont été jugés très négatifs dans un rapport de l'agence *Moody's* et sanctionnés par la dégradation de la perspective de la notation souveraine par *Fitch*.

Faible progression des ventes de détail en juin (StatsSA)

Au mois de juin, et pour le troisième mois consécutif, les ventes de détails ont progressé de 0,3% sur un mois – après +0,1% en mai. Sur un an, les ventes de détails ont augmenté de 2,4%. Les postes ayant enregistré des augmentations

significatives sont ceux du « textile et de l'habillement » (+4,8% sur un an et contribution de 0,8 point) et des « autres détaillants » (+5,7% et contribution de 0,7 point).

Botswana

Légère accélération de l'inflation en juillet (Statistics Botswana)

En juillet, les prix ont progressé de 2,9% sur un an – contre 2,8% le mois précédent. C'est le troisième mois consécutif d'augmentation, après que l'inflation ait atteint un plus bas (2,5%) au mois d'avril. Pour rappel, l'inflation botswanaise se maintient dans une fourchette comprise entre 2,5% et 3,5% depuis novembre 2013. En juillet, ce sont les secteurs du transport et des « articles divers » qui ont enregistré les augmentations les plus importantes (respectivement +6% et +5% sur un an).

Mozambique

L'inflation continue de ralentir au mois de juillet (Instituto Nacional de Estatística)

En juillet, l'inflation a de nouveau ralenti pour atteindre 2,2% sur un an, après s'être élevée à 2,3% au mois de juin – soit son niveau le plus faible depuis juillet 2015. Cela marque le sixième mois consécutif de ralentissement. Ce mouvement s'explique notamment par la bonne tenue du métal ces derniers mois (+1,5% depuis le 1^{er} janvier) dans un contexte de faiblesse de la demande domestique et malgré ce que l'on aurait pu envisager après le passage du cyclone Idai.

Baisse du taux directeur en août (Banco de Moçambique)

Lors du comité de politique monétaire du 14 août, la Banque centrale du Mozambique a décidé de diminuer son taux directeur (MIMO) de 50 points de base à 12,75%, poursuivant ainsi le desserrement progressif de sa politique monétaire engagé au mois d'avril 2017 – alors que le taux directeur avait atteint 23,25% au mois de mars 2017. Le comité justifie sa décision par le ralentissement progressif de l'inflation depuis le début de l'année. Les taux de facilité de prêt et de dépôt ont également été abaissés de 50 pbs à 15,75% et 9,75% respectivement. En parallèle, le taux de réserves obligatoires a été maintenu à 14%.

Namibie

Réduction du taux directeur à 6,5% (Bank of Namibia)

Lors du comité de politique monétaire du 14 août, la Banque centrale a annoncé la diminution du taux directeur de 25 points de base à 6,5% – la première depuis août 2017. Dans son discours, le gouverneur a expliqué la volonté de la Banque centrale (i) D'aligner le taux directeur avec celui de l'Afrique du Sud afin de maintenir la parité entre le dollar namibien et le rand ; et (ii) De soutenir l'économie du pays dans un contexte de ralentissement de la croissance mondiale. Dans ce rapport, la Banque centrale souligne également la baisse de l'inflation à 3,9% sur un an au mois de juin (contre 4,7% début 2019) – son niveau le plus faible depuis 2016. Par ailleurs, le stock des réserves de change a significativement progressé depuis le début de l'année. Au 31 juillet 2019, il s'établissait à 35,2 Mds NAD (2 Mds EUR) – contre 30,7 Mds NAD lors du comité politique monétaire de janvier – soit une progression de 15% en six mois. Il représente désormais une couverture à 4,8 mois d'importations (contre 4,2 mois auparavant), un niveau jugé suffisant par la Banque centrale pour faire face à un éventuel choc, maintenir la parité de la monnaie locale avec le rand et honorer ses obligations financières internationales.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Economique pour l'Afrique Australe.

Clause de non-responsabilité

Le SER de Pretoria s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.



Auteur : Service Economique Régional de Pretoria, avec la contribution des Services Economiques de Luanda et Maputo

Adresse : 250 Melk Street, Nieuw Muckleneuk, Pretoria / <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/ZA>

Rédigées par : Mathilde LIMBERGERE

Revues par : Fabien BERTHO